

SIGOYER



BULLETIN MUNICIPAL N° 2

JUIN 1996

SOMMAIRE

- LE MOT DU MAIRE	P 2
- AU FIL DES REUNIONS	P 3
- COMPTE ADMINISTRATIF 1995.....	P 5
- BUDGET 1996	P 7
- SITUATION FINANCIERE DE LA COMMUNE.....	P 8
- ENVIRONNEMENT	P 9
- LE COIN DES ASSOCIATIONS	P 12
- PROMENONS NOUS.....	P 16
- NOTRE MEMOIRE.....	P 17
- ETAT-CIVIL.....	P 20
- PAGE PRATIQUE	P 21

Le mot du Maire,

Ces bulletins d'information, liens privilégiés entre les élus et les habitants de la commune, sont pour toute l'équipe un moyen de recenser le travail accompli mais aussi de mesurer l'ampleur de ce qui reste à réaliser.

L'action du conseil municipal, en ce premier semestre de l'année, a porté d'abord sur la préparation du budget, en effet le budget d'une petite commune laisse peu de choix de développement, mais notre souci constant sera de dégager une marge d'autofinancement suffisante pour préparer l'avenir, de maîtriser les charges courantes et de limiter le recours à l'emprunt.

D'autre part les décisions prises cette année concernent principalement le foncier avec la constitution d'une réserve foncière pour l'aménagement d'équipements publics et collectifs. Egalement en projet, une réhabilitation du bâtiment mairie-poste ; enfin une réflexion globale sur l'aménagement futur du village.

Nous souhaitons aussi que notre effort porte sur les problèmes d'environnement et de protection du patrimoine naturel et forestier. Cela dépasse la responsabilité des élus ; cette tâche ne peut être menée à bien qu'avec la participation de chacune et chacun d'entre vous.

Les premiers résidents s'installent au foyer de vie des Guérins. La commune de Sigoyer et ses habitants ont su à des périodes sombres de notre histoire faire preuve de générosité et de solidarité. Ayons un regard attentif et une main tendue pour ceux qui désormais habiteront dans notre pays.

Alain Bonnardel

REUNION DU 25 MARS 1996

Préparation du budget 1996 : le montant des subventions allouées reste inchangé par rapport à 1995. Il est prévu une augmentation de 8 % de la taxe d'habitation et de 2,34 % des 3 autres taxes, celles-ci n'avaient pas été augmentées depuis 5 ans. En matière d'investissements, sont programmés : diverses acquisitions foncières, l'achat d'un tracteur et d'une débroussailluse, la réalisation d'un parking et d'un espace grand jeu à l'entrée du village, divers travaux de voirie ...

Election d'un deuxième adjoint : le maire propose comme deuxième adjoint, Jacques Michalinoff, celui-ci est élu avec 9 voix pour et un bulletin blanc.

Route forestière de Cèusette : un programme de travaux concernant sa réfection est envisagé pour 1997, cette opération sera financée à 80 % par des fonds européens et 20 % par le C.N.E.S. La maîtrise d'ouvrage sera déléguée à la société Canal de Provence, celle-ci assurant l'avance de trésorerie du montant H.T., l'avance de T.V.A. étant assurée par la commune. La maîtrise d'œuvre sera confiée à l'O.N.F.

Taxe d'assainissement : la taxe forfaitaire est fixée à 200 F + 1 F par m³ d'eau consommé. Cette taxe sera perçue en 1996.

REUNION DU 29 MARS 1996 :

Objet : approbation du compte administratif 1995 et vote du budget 1996 (voir présentation complète page 5 et suivantes).

REUNION DU 16 AVRIL 1996 :

Logements locatifs : le conseil municipal dispose maintenant d'une information complète, 2 options se dégagent :

- Un petit immeuble de 4 logements proposé par l'office public H.L.M.
- un ensemble de 6 logements individuels proposé par Provence Logis.

A noter également, des exigences financières moindres de Provence Logis qui assure la viabilisation et qui ne demande

pas de participation financière de la commune.

Diverses visites sont prévues pour voir les réalisations de ces 2 organismes.

Musée départemental de l'école : le département cherche un local pour ce nouveau musée départemental, M. le Maire propose qu'une partie du bâtiment mairie-poste serve de site d'accueil, le conseil municipal accepte l'idée, un dossier de candidature sera déposé.

REUNION DU 25 AVRIL 1996 :

Logements locatifs : les différentes visites réalisées (Savournon, La Saulce ...) ont permis de voir la qualité des constructions des deux organismes (Office H.L.M. et Provence Logis), c'est le projet de Provence Logis (réalisation de 6 logements individuels) qui est retenu par le conseil.

Schéma d'aménagement du village : une révision partielle du P.O.S. est indispensable pour la mise en place du schéma d'urbanisme du chef-lieu, il est prévu :

- une modification du plan de zonage du chef-lieu.
- une modification du règlement du P.O.S.

La commission urbanisme poursuit sa réflexion sur le schéma d'aménagement, le document définitif sera bientôt présenté au conseil municipal et à la population.

Bâtiment mairie-poste : S. Duc présente les plans de financement du projet de réhabilitation du bâtiment (celui-ci comprendra le bureau de poste, la mairie, une salle de réunion, 3 logements locatifs). Le projet s'élève à 3 millions de F. Le conseil municipal donne son accord de principe et autorise le Maire à entreprendre les démarches nécessaires pour obtenir les financements (subventions notamment).



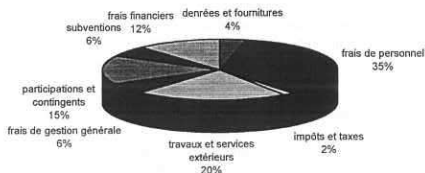
COMPTE ADMINISTRATIF 1995

SECTION FONCTIONNEMENT

DEPENSES		RECETTES	
denrées et fournitures	27504,00	produits de l'exploitation	49947,00
frais de personnel	268387,00	produits domaniaux	70367,00
impôts et taxes	11517,00	dotations versées par l'Etat	683468,00
travaux et services extérieurs	155498,00	recettes diverses	39516,00
frais de gestion générale	44776,00	contributions directes	492124,00
participations et contingents	114384,00	produits antérieurs	828760,00
subventions	42450,00		
frais financiers	86656,00		
prélèvement pour investis.	1000000,00		
TOTAL DEPENSES	1751172,00	TOTAL RECETTES	2164182,00
EXCEDENT DE CLOTURE	413010,00		

Analyse des dépenses courantes :

Répartition en pourcentage des dépenses courantes



Remarques sur certains postes :

Denrées et fournitures : comprennent les dépenses de carburant, combustible, fournitures de bureau...

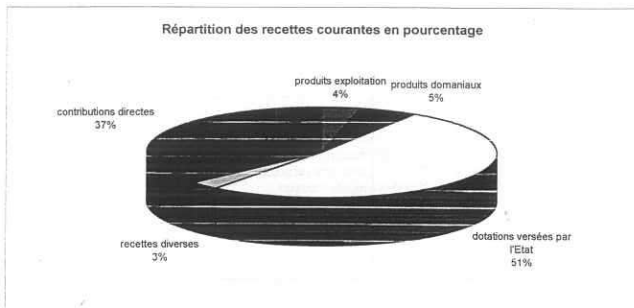
Travaux et services extérieurs : comprennent tous les travaux d'entretien de voirie, des bâtiments communaux, l'électricité, les primes d'assurances...

Participations et contingents : comprennent les participations de la commune à l'aide sociale, aux charges intercommunales...

Frais de gestion générale : comprennent les frais postaux, les indemnités du Maire et des adjoints, les frais de transport, de fêtes et cérémonies...

Frais financiers : ils comprennent les intérêts sur les emprunts.

Analyse des recettes courantes :



Remarques sur certains postes :

Produits de l'exploitation : comprennent les recettes des remontées mécaniques.

Produits domaniaux : comprennent les loyers perçus.

Contributions directes : comprennent les produits des 4 taxes (taxe d'habitation, taxe professionnelle, foncier bâti, foncier non bâti)

SECTION D'INVESTISSEMENT :

DEPENSES		RECETTES	
subvention à CCTB	106280,00	excédent reporté	141325,00
remboursement d'emprunts	128385,00	subventions	426830,00
acquisitions	70991,00	prélèvement sur recettes fonct.	1000000,00
travaux bâtiment et génie civil	1447642,00	fonds compensation de TVA	57434,00
		emprunts	200000,00
TOTAL DEPENSES	1753298,00	TOTAL RECETTES	1825589,00

EXCEDENT DE CLOTURE	72291,00
----------------------------	-----------------

Remarques sur certains postes :

Subvention à la Communauté de Communes de Tallard-Barcelonnette : il s'agit de la part financée par la commune du programme voirie réalisé par la communauté de communes.

Acquisitions : concernent l'acquisition d'un terrain et du micro-ordinateur de l'école.

Travaux : concernent essentiellement les travaux de la salle des deux cœuse.

Fonds de compensation de TVA : il s'agit de la TVA récupérée sur les investissements 93

Conclusion :

L'année 1995 a été marquée par la réalisation de la salle des deux cœuse, cet investissement important a été financé à 25 % par des subventions (région 297 000 F, Département 80 000 F), par un emprunt de 200 000 F et le reste par autofinancement soit près de 900 000 !

BUDGET 1996

SECTION FONCTIONNEMENT

DEPENSES		RECETTES	
denrées et fournitures	44500,00	produits de l'exploitation	64000,00
frais de personnel	297500,00	produits domaniaux	81667,00
impôts et taxes	15000,00	recouvrements et subventions	50000,00
travaux et services extérieurs	452843,00	dotations versées par l'Etat	705977,00
participations et contingents	105500,00	impôts indirects	1000,00
subventions	40950,00	contributions directes	544170,00
frais de gestion générale	87500,00	produits antérieurs	413000,00
frais financiers	97327,00		
prélèvement pour investis.	718694,00		
TOTAL DES DEPENSES	1859814,00	TOTAL DES RECETTES	1859814,00

En contributions directes, il a été décidé une hausse globale de 4 % de la recette fiscale attendue, cette hausse a été répartie comme suit sur les 4 taxes :

plus 2,4 % sur le foncier bâti, le foncier non bâti et la taxe professionnelle.

plus 8 % sur la taxe d'habitation.

N.B. les taux d'imposition n'avaient pas bougé depuis 5 ans.

SECTION INVESTISSEMENT

DEPENSES		RECETTES	
Subvention à CCTB	58000,00	excédent reporté	72290,00
travaux de voirie	80000,00	subventions demandées	451188,00
bâtiments	225000,00	prélèvement sur recettes fonct.	718694,00
matériel de bureau	35000,00	fonds compensation de TVA	76900,00
tracteur et débroussailleuse	338000,00	emprunts	150000,00
acquisitions foncières	430000,00	vente Unimog	100000,00
aménagement du village	461200,00	DGE 2ème part demandée	100000,00
remboursement d'emprunts	141872,00	vente lotissement	100000,00
TOTAL DES DEPENSES	1769072,00	TOTAL DES RECETTES	1769072,00

Les investissements 1996 :

Le remplacement de l'engin de déneigement par un tracteur plus polyvalent.

Aménagement du village : réalisation d'un parking et d'une aire de grands jeux.

Bâtiments : salle des deux Céuse (fin du programme), chapelle de St-Laurent (réhabilitation)

Diverses acquisitions foncières (sur le village, aux Guérins)



SITUATION FINANCIERE DE LA COMMUNE

Quelques chiffres clef (référence : année 1994)

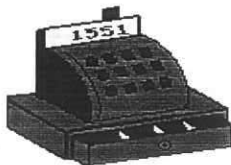
Ratios calculés pour la catégorie démographique des communes de 0 à 700 habitants.

INTITULE DES RUBRIQUES	Montant en francs par habitant		
	Sigoyer	moyenne Département	moyenne Région
Fonctionnement			
Total des produits	3519,00	9029,00	8760,00
Total des charges	2014,00	6602,00	6717,00
Effort fiscal	996,00	1996,00	1813,00
Frais de personnel	616,00	1507,00	1896,00
Dette			
Annuité	666,00	2506,00	2092,00
Total de la dette	3153,00	14449,00	12082,00
Autofinancement			
Marge d'autofinancement courant	1130,00	1174,00	1006,00
Produit des impositions			
Foncier bâti	401,00	1159,00	899,00
Foncier non bâti	338,00	214,00	209,00
Taxe d'habitation	298,00	733,00	661,00
Taxe professionnelle	51,00	734,00	773,00

Commentaire :

La situation financière de la commune est très saine, l'endettement est faible (4 fois moins que la moyenne départementale des communes de même catégorie), l'effort fiscal demandé aux administrés est peu important (2 fois moins que la moyenne départementale des communes de même catégorie !) et les charges courantes sont bien maîtrisées (3 fois moins que la moyenne départementale).

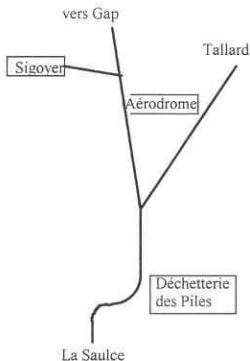
La "faiblesse" des recettes (fiscales et autres) fait que, malgré des charges peu importantes, la marge d'autofinancement (part disponible des produits de fonctionnement servant à financer les investissements) se situe dans la moyenne départementale, cette marge pouvant se dégrader rapidement en cas d'accroissement excessif des charges.



ENVIRONNEMENT

Nous avons le privilège de vivre dans une région peu touchée par les problèmes de pollution, mais l'environnement est l'affaire de tous et nous concerne tous dans nos gestes quotidiens. La commune et la communauté de communes de Tallard-Barcillonnette font des efforts dans ce sens, **alors aidez nous !**

- En signalant à la mairie les vieux outils, les voitures... abandonnés dans la nature, nous en ferons le recensement et organiserons un enlèvement gratuit.
- En utilisant au mieux les services de la déchetterie des Piles (voir page suivante).



- En utilisant le service gratuit de ramassage des encombrants de la CCTB. (sur simple appel au (04) 92 54 16 66).
- En triant vos déchets ménagers : une colonne à verres et une colonne à papiers sont à votre disposition sur la commune près du garage D.D.E.



Pour des raisons d'hygiène et d'esthétique, nous vous signalons que les conteneurs qui se trouvaient sur la place près de la fontaine ont été déplacés derrière l'église, ceux près du lavoir déplacés aux entrées du village.

Nous vous rappelons que les conteneurs ne doivent être utilisés que pour les déchets ménagers, il est interdit d'y entreposer les déchets végétaux, gravats, pneus, ferrailles...

Nous vous rappelons également que les dépôts sauvages ne sont pas autorisés sur le territoire de la commune (voir arrêté municipal page 11).



L'environnement c'est aussi le plaisir de l'oeil, nous vous invitons à fleurir vos maisons, toutes vos idées sont les bienvenues, faites les nous connaître.





UNE DÉCHETTERIE

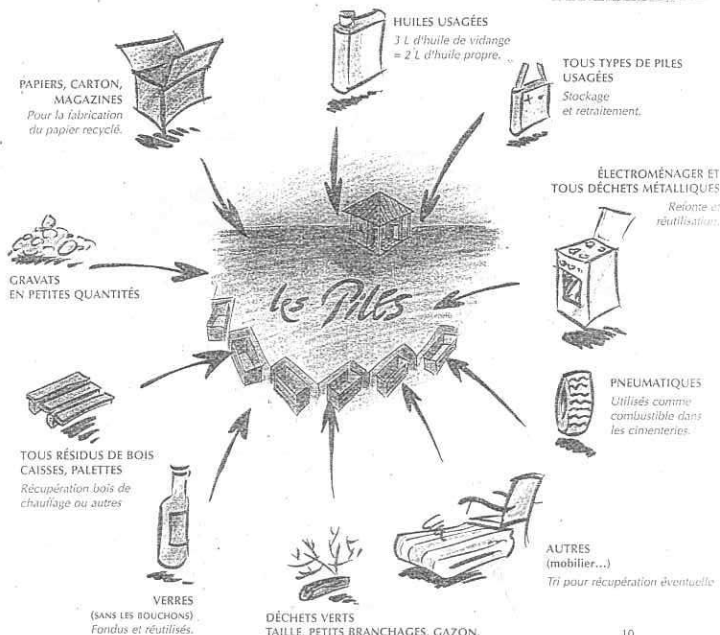
COMMENT ?

Gratuitement,
en venant déposer vos déchets à la
déchetterie "des Piles", où une
personne vous accueillera
et vous guidera pour un tri sélectif.

POUR QUI ?

Pour vous les particuliers,
les artisans, les commerçants.

AVEC QUOI ?



**ARRÊTE DU 14 MAI 1996
CONCERNANT LES DECHARGES
SAUVAGES :**

Le maire de sigoyer,

Vu la loi n° 75663 du 15 juillet 1975
concernant l'élimination des déchets,

Vu le Code Pénal,

Considérant qu'il existe dans la commune
un service régulier de collecte des ordures
ménagères,

Considérant qu'il existe sur appel
téléphonique un service d'enlèvement des
« encombrants »,

Considérant que depuis le premier avril
1996, la déchetterie réalisée par la
communauté de communes fonctionne au
lieu-dit « les Piles »,

Considérant qu'il n'existe pas sur la
commune de décharge de classe III
(matériaux inertes),

Arrête

- **Article 1 :** Tout dépôt sauvage ainsi que
la décharge de matériaux de déblai et de
démolition sont interdits sur le territoire de
la commune de Sigoyer.

- **Article 2 :** La décharge de terre végétale
est autorisée au lieu-dit « Pont de Baudon ».

- **Article 3 :** Les infractions au présent
arrêté seront constatées et poursuivies
conformément aux textes en vigueur et
notamment la circulaire n° 85.02 du 4
janvier 1985 relative à l'élimination des
dépôts sauvages de déchets par exécution
d'office aux frais du responsable.

- **Article 4 :** M. le Commandant de la
Brigade de Gendarmerie de La Saulce et le
Maire seront chargés, chacun en ce qui les
concerne, de l'exécution du présent arrêté
qui sera affiché aux emplacements habi-
tuels.

Fait à Sigoyer, le 14 mai 1996

Pour ampliation,

Le Maire,

A. Bonnardel



**VOIRIE COMMUNALE ET CHEMINS
D'EXPLOITATION**

Lors des opérations de remembrement,
toutes les voies ont été bornées avec une
emprise moyenne de 6 mètres : soit une
chaussée de 3 mètres, et de chaque côté un
accotement d'environ 1,5 mètres.

Afin de préserver les chaussées, il est
souhaitable de favoriser l'écoulement des
eaux de ruissellement en maintenant les
caniveaux et les accotements en bon état.

**Il est donc important de maintenir
un accotement non labouré qui
naturellement protégera la
chaussée et le caniveau !**



LE COIN DES ASSOCIATIONS

RELAIS DU BIBLIOBUS

Pendant les vacances scolaires d'été, le relais sera ouvert les premier et troisième vendredis de juillet et d'août de 16 H 30 à 17 H.

Les vacanciers peuvent y emprunter des livres gratuitement pendant leur séjour sur présentation d'une pièce d'identité comportant leur adresse actuelle.

Si vous voulez lire un ouvrage particulier qui n'est pas encore au dépôt, demandez-le à la responsable du relais. Dans la mesure du possible, la Bibliothèque Centrale de Prêt nous le fera parvenir dans les meilleurs délais.

La responsable du relais
C. Robert



PLANETE MÔMES

L'Association arrive au terme de sa troisième année consécutive d'activité !

Je tiens à vous rappeler le rôle prépondérant qu'elle a joué dans l'harmonie de notre village et dans le maintien des 3 cycles scolaires de notre école primaire.

Je tiens à saluer tous les bénévoles et employés de l'Association pour leur travail et leur dévouement. Souvent des sourires, parfois des grincements de dents (peut-il en être autrement dans une vie associative ?), mais l'intérêt de l'association a toujours primé. Encore merci à tous !

Au vu des statuts de notre Association 1/3 de ses membres doit être renouvelé. Aucun membre sortant ou restant du bureau actuel ne souhaite prendre la Présidence et la trésorerie pour l'année 96/97. De plus le poste « aide à l'accueil repas » sera vacant fin juin 96 puisque Marie-Noëlle a trouvé du travail. Cette Assemblée Générale revêt

donc un caractère exceptionnel et, qu'on se le dise, si personne ne veut s'investir et prendre des responsabilités pour la rentrée scolaire 96/97, l'activité « accueil repas » ne sera plus assurée, l'Association sera dissoute et les fonds restants seront reversés à la coopérative de l'école comme le prévoit notre statut.

Pour l'Association, le Président
J. Lebeaux

dernières nouvelles : l'Association Planète Mômes a désigné un nouveau président, Pierre Raievski, et poursuit ses activités, notamment « l'accueil repas ».



SKI-CLUB DE SIGOYER

« La Petite Céüse », station des Guérins, située aux limites de la Provence et au confluent des trois vallées (vallée du Champsaur, de la Durance et de l'Ubaye) est peu connue ou très peu au niveau départemental.

La seule façon de la faire connaître : la COMPETITION et ses coureurs qui représentent le « CLUB DES GUERINS » sur le circuit régional. Elle est essentielle pour représenter le Club au sein du Comité Régional.

Description d'un dimanche lors d'une épreuve :

- Inscription le mercredi pour le dimanche.
- Rendez-vous à 7 H devant l'hôtel Muret.
- Arrivée en station à 8 H 30, prise des dossards, règlement des engagements et forfaits.
- Les coureurs partent reconnaître l'épreuve, parcours jalonné (slalom spécial

ou géant), la reconnaissance s'effectue en dérapage.

- Départ de l'épreuve à 10 H. Plus aucun coureur ne doit skier sur le stade sous peine de disqualification.

- L'attente du coureur au départ de l'épreuve. Cette attente est angoissante. Pour lutter contre le stress, l'échauffement est indispensable.

- L'heure H du départ, le coureur s'exprime dans le tracé, arrivée du coureur, annonce de son temps, inscription sur le tableau d'affichage.

- Fin de la course à 13 H, repas tiré des sacs ou restaurant, 2 H de ski libre.

- 16 H, remise des prix, montée sur le podium, la consécration, la satisfaction personnelle.

- Retour à Sigoyer, 18 H, fin de la journée, J'invite toutes les personnes volontaires et désireuses à nous accompagner un dimanche.

Voici quelques résultats marquants :

Grand prix de Miramas- Serre-Chevalier :

- RAIEVSKI Sylvain : 2ème.

- RAIEVSKI Marion : 3ème.

- ALLAIN LAUNAY Joly : 3ème.

Grand prix de Sanary-Vars :

- RAIEVSKI Sylvain : 2ème.

- RAIEVSKI Marion : 3ème.

Tous les résultats sont dans Info Ski, je vous souhaite à tous une bonne saison sportive.

Le président
P. Ausset



LE CLUB DU 3ème AGE

PAR MONTS ET PAR VAUX...

Notre voyage de mai 1995 nous conduit tout droit au Futuroscope. Ce mot nouveau, à la consonance un peu bizarre, s'est bien intégré dans notre vocabulaire : écoliers, étudiants, jeunes et vieux, tous nous savons situer le Futuroscope près de Poitiers dans la Vienne.

Son nom l'indique, dès les premiers pas dans ce parc de plus de 40 hectares, on se sent projeté dans le futur, c'est le royaume de la technologie et de la communication.

Les architectes ont laissé déborder leur imagination : un pavillon voit une boule énorme de plusieurs mètres de diamètre sortir sur son toit, un autre avec ses grands tuyaux en guise de murs ressemble à un orgue trapu un peu perdu en ce lieu, un troisième laisse l'eau ruisseler sur ses murs et se répandre dans de magnifiques bassins à ses pieds, etc... Tout est différent de ce que notre oeil a l'habitude de voir et cependant, la grande surprise est à l'intérieur de ces salles de cinéma, car ici tout est basé sur l'image.

Dans la salle du « tapis magique » on peut suivre sur un écran de 20 mètres par 20 mètres, un autre sous nos pieds, une colonie de papillons en Amazonie, dans une autre salle à écrans circulaires, c'est une étape du tour de France cycliste comme si vous y étiez. Puis, c'est avec le cinéma en relief, la vie des bêtes sauvages que l'on découvre avec l'impression qu'elles vont vous dévorer. Au cinéma dynamique, les sièges montés sur vérin hydraulique, vous secouent au rythme de la projection. A voir la mine réjouit des gens qui sortent de là, cela plaît ! La preuve ? Des milliers de visiteurs toute l'année : en groupe, mais aussi en famille car les enfants ont leur royaume de 2 hectares en plein air, avec piscine à ballons, vélo sur l'eau, possibilité de créer eux-mêmes des spectacles aquatiques, etc... Journée bien remplie, guidés par l'une des 400 hôtesses du parc. Notre voyage se poursuit par la découverte de la côte Atlantique : La Rochelle et son aquarium, le Marais Poitevin, le zoo de la

Palmyre, les vignobles du Médoc, la cité de Carcassonne et ses remparts, Capendu et son cassoulet... Puis direction Sigoyer et comme à chaque retour, une petite voix, un brin chauvine, murmure en nous « notre village ! C'est bien le plus beau ! »

La présidente
M. Rambaud



ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE DU PATRIMOINE DE LA COMMUNE DE SIGOYER

Grotte des maquisards : après la cérémonie qui a commémoré les événements survenus à la grotte en 1943, on a pensé qu'il était utile d'en faire un lieu permanent de souvenir, donc de marquer son existence et d'en protéger l'intérieur contre le vandalisme. On avait proposé à l'O.N.F., propriétaire des lieux, de placer une grille à l'ouverture et un panneau à l'arrière avec une inscription, conformément aux suggestions de M. Septepe, président de l'A.D.I.F. (association des déportés du département). Après discussion, l'O.N.F. a proposé d'installer autour de l'entrée des pieux de bois trapus et de faible hauteur, placés dans un demi-cercle devant l'ouverture et reliés par une chaîne. Cette solution paraît acceptable, un directeur de l'O.N.F., le Maire et le bureau de l'association se rendront sur les lieux cet été pour en déterminer les détails.

Oratoires : L'inventaire des oratoires à réparer a été effectué, les propriétaires en ont été informés. Le cas de l'oratoire situé à l'entrée du cimetière paraît résolu, le propriétaire, S. Escallier et le Maire étant parvenus à un accord. Dès que les remises en état auront été réalisées, on présentera à l'usage des visiteurs du pays, un croquis intitulé « Le chemin des oratoires de Sigoyer ».

Fontaine des Guérins : la commune et l'association, ont lancé ensemble, un appel aux habitants pour le financement de l'amenée au col d'une source située au pied du bois de l'Essaillon, sur le flanc nord de la petite Cèuse. Les dons se sont élevés à plus de 3 000 F. L'association y a ajouté une participation propre, supérieure à 1000F. Le nom de la fontaine qui paraît retenu est fontaine de l'Essaillon, nom très ancien qui signifierait éboulis.

Chapelle de ST-Laurent : l'action du Maire et du conseil municipal, que nous remercions bien vivement, a permis de réaliser des travaux relativement importants, concernant la remise en état de l'intérieur au niveau de la nef et des absidioles latérales. L'entreprise Arthaud et Rinaudo a procédé au crépissage des murs jusqu'au niveau de la corniche et fait réapparaître les pierres de taille situées dans les angles et autour des ouvertures. L'installation d'un système de drainage devant la façade et l'ouverture de 2 conduits d'air correspondant aux meurtrières devraient pratiquement éliminer toute trace d'humidité. Il reste désormais à procéder à la peinture de la voûte de la nef, des devis sont attendus de la part d'entreprises locales. Enfin, la commune envisage une demande de subvention pour le crépissage de la façade et du mur nord.

Pour l'association
L. Rambaud



ANCIENS COMBATTANTS ET PRISONNIERS DE GUERRE

Commémoration du 8 mai 1945 :

Le 8 mai 1996, 51ème anniversaire ; les 4 anciens prisonniers de guerre de la commune sont là avec les anciens d'Algérie et une bonne partie de la population. Le soleil de l'an dernier est malheureusement absent, et nous nous sommes rassemblés à la Mairie, sans que la solennité de la cérémonie en souffre.

Après les allocutions de M. le Maire et de M. Auguste Borel, j'ai pris la parole au nom de mes camarades. Parmi les moments forts, citons la lecture du poème de P. Eluard, le dépôt d'une gerbe au monument aux morts, la minute de silence. Mais la pluie empêcha nos écoliers de chanter la Marseillaise.

La municipalité nous offrit le verre de l'amitié chez Dédé Rambaud.

A l'année prochaine...

F. Para

Témoignage de Monsieur Georges

Amaridon :

Je suis né le 5 avril 1919, j'étais ouvrier agricole dans le Devoluy, j'ai été mobilisé le 29 novembre 1939 au 28ème Tirailleurs à Montélimar où j'ai fait 3 mois de classes. Versés dans le 153ème d'Infanterie, nous avons creusé des tranchées à Sainghin, dans le Nord, avant d'occuper une forteresse dans les Vosges, à Dormon. L'armée allemande nous a pris là le 25 juin 1940, le jour de l'armistice, et nous a conduits à Strasbourg avec tout le matériel : armes, chevaux, véhicules. Nous y sommes restés un mois et demi, dans l'espoir, entretenu par les allemands, d'un retour en France. Hélas, ce fut la Prusse, Stalag I B. Je m'inscris comme volontaire pour travailler dans une ferme, espérant au moins y manger convenablement. Quatre d'entre nous sont affectés dans une grande ferme à 80 km du camp. Les premiers propriétaires, des polonais nous traitent à peu près bien, mais les suivants, des finlandais, nous nourrissent mal et nous font travailler 7 jours sur 7 ; alors nous chapardons pour

pouvoir subsister ! Je reçois peu de colis, et nos gardiens en profitent d'abord, sans doute. L'un de nous malade, est rapatrié ; nous nous déplaçons que pour porter le lait au bourg voisin distant de 5 km, Alkrisburg. Janvier 45 : l'armée rouge se rapproche, c'est la débâcle chez les allemands ; soldats, civils, tout le monde fuit. Mes patrons embarquent tout ce qu'ils peuvent sur des charrettes, emmenant les chevaux, les tracteurs et mes deux camarades. Je dois nourrir les bêtes qui restent. D'autres fuyards passent à la ferme, y mangent, y dorment. Dans la nuit du 24 janvier, nous sommes 11 prisonniers français regroupés à la ferme. Le matin, nos libérateurs seront des mongols appartenant à une unité de l'Armée Rouge. Tout se passe à peu près bien avec eux tant qu'ils sont à jeun ! Quelques temps après ils nous autorisent à rejoindre le camp avec un cheval et un traîneau portant nos bagages. Il nous faut plusieurs jours pour y parvenir, et là on nous propose de travailler au triage et à l'expédition de marchandises diverses en U.R.S.S.

Ce n'est que quelques mois plus tard que commence notre voyage de retour. Par un train polonais d'abord, aux wagons chauffés par des poêles à bois, jusqu'à Odessa, sur la mer Noire, traversant l'Ukraine en ruines. Les 2 000 prisonniers rassemblés à embarquent sur le bateau qui les déposera à Marseille le 9 avril 1945. Le 11, j'étais en Devoluy.



FOYER D'ANIMATION DE SIGOYER

Pendant les mois de juillet et août, tous les vendredis soirs, en nocturne, concours de pétanque.

PROMENONS NOUS...

DANS CEÛZETTE

Circuit proposé par les randonneurs et baliseurs du Gapençais.

Cartes utiles :

- Carte topographique au 1/25 000ème de l'I.G.N. n° 3338 est (Gap)
- Ou carte touristique locale 3338 E T. Top 25 (1/25 000ème) : Gap et la montagne de Cèuze.

Descriptif :

L'itinéraire 21 des randonnées du Gapençais peut vous faire une jolie promenade autour et jusqu'au sommet de la Petite Cèuze.

Le départ a lieu au col des Guérins près de la fontaine. Il faut d'abord suivre le balisage de deux traits blanc et rouge, c'est une partie du sentier de Grande Randonnée GR 94 qui joint la Roche Des Arnauds à Esparron. Il monte en lacets très faciles, passe près du château d'eau et débouche sur l'arête qui part vers le sud est en direction du sommet. C'est là que l'on quitte le GR pour suivre le balisage à un trait jaune ; rester sur l'arête jusqu'au pied d'une barre que l'on peut franchir en deux endroits (en mettant parfois les mains, surveillez les enfants !). Le sommet s'atteint ensuite facilement.

Pour le retour, reprendre pendant quelques dizaines de mètres le même itinéraire jusqu'au replat herbeux sous le sommet ; prendre alors le sentier à droite qui contourne les barres et ramène au grand lacet de la route forestière descendant directement au col.

Selon la saison, vous pourrez marcher sur un tapis de gentianes ou de coucous ; observez aux jumelles les adeptes de l'escalade dans les parois de la corniche de Cèuze ; si vous êtes patients, guettez les familles de marmottes introduites en 1992 et qui ont colonisé plusieurs éboulis pierreux, ne les dérangez pas ! Suivez les sentiers, l'important reboisement est encore fragile, et sachez que tout engin à moteur y est interdit, ainsi que la divagation de chiens.

Bonne promenade !



CEAS

1 / « L'abréddjé, les Bessouns, les Frérouns ; ah, lou béou païs qu'ès aco ! »

En ce mois de janvier 1916, le « beau » pays dont je parle, cet adage sigoyard est recouvert d'une telle couche de neige que ses habitants ne pouvaient ouvrir leur porte, et qu'ils ont dû creuser des tranchées ou des galeries pour aller « gouverner » ! Il n'y a que trois maisons, trois maisons basses et trapues, plus un four, dans ce hameau écarté, derrière la Petite Cétuze, Céas (ou séas). Dans l'une vit « l'abréddé », de son vrai nom Rambaud, et qui s'exilera à Pontoise ; dans une autre, « les Bessouns », (les jumeaux), la famille Joubert, dont une branche vit à Vière, une autre à l'Eglise Neuve (le village) ; dans l'autre, d'une famille de dix enfants, « les Frérouns », ne restait qu'Antonin Garçin, et qui, marié à une demoiselle Coq de Vitrolles, avait déjà deux filles lorsque, le 25 de ce terrible mois de janvier, arriva Gaston !

Mais laissons raconter, cet alerte octogénaire :

« Nous vivions en circuit presque fermé, surtout grâce aux chèvres, une trentaine par maison, presque toujours en liberté, elles fournissaient le lait, le fromage et de la viande : chevreaux au printemps et chèvres au sel au début de l'hiver. Quelques brebis ou moutons, quelques poules, deux ou trois cochons, un mulet ou un âne composaient le cheptel. Ah ! il y avait aussi quelques « brusqs » (ruches rondes au toit de paille), on leur enlevait au printemps leur surplus de miel. Les boeufs pour les labours étaient achetés au printemps et revendus à l'automne, donc les foires de Gap étaient des rendez-vous obligés. On partait la veille, menant les animaux à pied ; on couchait chez des parents à Sigoyer, on remontait les provisions à dos de mulet, par le chemin encore cadastré aujourd'hui qui passe à Ravourier et à la brèche de

Céuzette. L'essentiel était constitué de farine de seigle et de sel, car les hivers étaient longs ! Le hameau avait un four chez les Joubert, on y cuisait le pain tous les mois, parfois toutes les six semaines ! A la fin, les boules étaient si dures qu'elles auraient roulé jusqu'aux Combes sans se briser !

Au-dessous des maisons se trouvait le cimetière, on ne distingue plus rien aujourd'hui. Les enfants d'âge scolaire étaient hébergés chez des parents à Sigoyer, leur pension était payée en nature. La chasse nous procurait aussi de la viande, lièvres surtout, abattus avec des fusils que l'on chargeait par le canon. Je ne connais pas l'emplacement de la « tune » (espèce de galerie-tunnel-grotte) où devaient s'abriter les gens en cas de danger. Mes parents sont restés là-haut de manière permanente jusqu'en 1918. Après, ils y laissaient un berger et ne remontaient plus que l'été pour y faner (Mesmin, mon cousin aimait à raconter que quelques jours après son sevrage, on l'attacha dans un panier sur une mule. Celle-ci, toute seule, le porta de Forêt-La-Cour à Céas !). Cela a duré jusqu'en 1923, et les maisons se sont écroulées en 1930-1932 ».



II / « La chaise a un barreau cassé »

Nous sommes en 1944, en mai : l'occupation, les restrictions, les premiers combats pour la libération...

Dans le grenier de sa maison, Nini, la fille de Clovis Muret (café-restaurant-transport), a l'oreille collée sur son poste de T.S.F.

réglé sur Radio-Londres. Malgré le brouillage, elle parvient à saisir les messages que l'Armée de la France Libre à Londres transmettent aux résistants français. Il faut bien sûr se cacher pour écouter cette radio, ce sont les « années noires ». Gaston Borel, le berger, relaie parfois Nini, car ils sont prévenus, nous sommes le 10 mai, c'est pour bientôt...

« La chaise a un barreau cassé » : ça y est ! « je répète, la chaise a un barreau cassé ». Pas de doute, c'est pour cette nuit, et il n'y aura qu'un avion, puisqu'un seul barreau est cassé. Gaston prévient son équipe : Maurice Garnier et Adrien Nal, le quatrième homme, Mesmin Garcin, a un pied dans le plâtre : accident bouliste ! Les fanaux sont prêts, on a appris à s'en servir, à envoyer les signaux. C'est la Résistance locale qui les a fournis, c'est elle qui a choisi le lieu de parachutage sur une carte Michelin, au cours d'une réunion entre Paul Héraud, Gaston Julian et un officier anglais, elle qui a prévenu les sigoyards sûrs, inventé le message. La date, elle sera définie en fonction du temps qu'il fait bien sûr, car il faut survoler la France de nuit, sans points de repère lumineux, trouver l'endroit prévu, descendre assez bas dans cette région mouvementée, larguer au mieux, et rentrer en Angleterre en évitant la Flack, la D.C.A. allemande ! La transmission du message, sert de signal à l'opération.

Gaston, Dindin et Maurice sont donc montés à Céas cette nuit là, ont balisé la partie la moins pentue, ont guetté l'arrivée de l'avion, répondu aux signaux, allumé les fanaux. Au second passage, l'avion a largué sa douzaine de containers, caisses cylindriques suspendues à des parachutes. La précision est bonne, mais deux parachutes ne s'ouvrent pas, et les containers se brisent au sol, éparpillant leur contenu : armes, mitraillettes essentiellement, munitions, grenades, chaussures, vivres ... Récupération, rangement, plage des toiles, extinction des feux, retour, la nuit a été bien remplie ! Le lendemain, il faudra descendre la cargaison jusqu'au camion de la marbrerie

Roux, qui transportera vers les camps des F.F.I. et des F.T.P.F. le précieux matériel.

Détail amusant : cinquante ans après, les acteurs se souviennent davantage de la qualité des ficelles des parachutes et de la saveur exquise du chocolat que de la date exacte du parachutage !

Il reste encore à Céas quelques containers rouillés, mais à part un vieux poêle dans le bois de fayards, aucune trace des habitants de cette période : réfractaires au S.T.O. (service de travail obligatoire, en Allemagne surtout), républicains espagnols pourchassés à la fois par la police française et l'armée allemande, maquisards en transit vers d'autres camps plus accueillants et mieux structurés, cinq « Cyrards » (élèves-officiers de St-Cyr) fréquentant plutôt le Cros, tout ce monde ravitaillé en cachette selon des circuits complexes, et trouvant bien souvent gîte et couvert dans les fermes de notre commune.

De toutes ces femmes et de tous ces hommes qui ont participé, aidé, encouragé la Résistance et contribué à la Libération, qui connaissaient parfaitement les risques et les ont bravés, et qui sont restés après 1945 aussi modestes qu'ils avaient été courageux, de tous ceux qui ont payé de leur vie leur attachement à la France et à la liberté, la commune de Sigoyer est particulièrement fière.



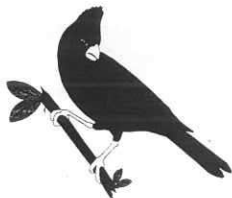
III / « E avure »

Avure ? Maintenant ? Ce n'est certes pas la rue Carnot, mais ce n'est pas le désert non plus.

Dès les beaux jours, on peut y rencontrer des randonneurs, y accédant par le sentier de Ravourier, ou celui des Combes, ou le col de Bois Rien. Dédé Garcin y monte ses

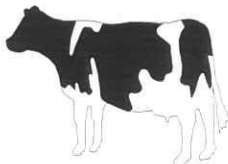
vaches l'été, l'herbe y est bonne, la source fraîche et abondante, l'endroit calme. Et autour du hameau disparu, toute une population vous fait des signes plus ou moins discrets : les oiseaux d'abord, l'invisible coucou, le merle craintif, la grive « cha-cha », les remuantes mésanges à longue queue, le chardonneret et le pinson des arbres, que sais-je encore ? Avec de la chance, vous entendrez un coq de bruyère roucouler, ou un perdreau rappeler sa compagnie. Vous vous demanderez d'où viennent ces abeilles butineuses, vous tomberez peut-être sur un « vermouthillis » ou un « fourmouger » de sanglier, vous reconnaîtrez les « pêtes » rondes du lièvre ; peuplent aussi, mais épisodiquement, ce lieu, le chevreuil au cul blanc, et même le chamois, en cours d'introduction.

Bien entendu, les chasseurs de Sigoyer vont parfois à Céas s'y livrer à leur passe-temps préféré. Ils y entretiennent le sentier d'accès lors de leurs journées-corrées, ils y passent parfois la journée, y ont leurs passages, leurs postes, leurs « cagnards ». Et dès la mi-septembre, Gaston Garcin ne montera pas ses 80 printemps à Céas pour y retrouver ses racines ! Il y mènera son jeune chien, le verra quêter, démêler la piste, trouver le pied ; il ira se poster, attentif aux aboiements indiquant le lancer, puis la menée ... Passera-t-elle la « lèbre », à bonne portée ?



Ces lignes ont été écrites grâce aux souvenirs personnels de Marie-Jeanne Paul (Nini Muret), de Gaston Garcin et de Dindin Nal, cités plus haut, mais aussi de Bébert Jean, Arthur Millon et Ernest Reynud, tous les sigoyards, et enfin de Gaston Julian, ancien député. Les lecteurs voudront bien excuser les inévitables inexactitudes et imprécisions, dans ce qui pourrait être une page de « L'HISTOIRE DE CEAS ».

M. Robert



ETAT-CIVIL 1996:

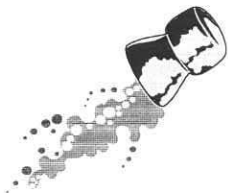
NAISSANCES :

- FITZGERALD Tom Denis né le 15 décembre 1995
- MOUSSET Barbara née en mai 1996



MARIAGES :

- BARBET Françoise et DUBOIS Jean-Claude le 9 mars
- AUVERGNE Dominique et MAFFENINI Alain le 11 avril
- VIAL Valérie et BONNARDEL Nicolas le 27 avril



DÉCÈS :

- REBUFFAT Jacques le 29 décembre 1995
- DEL FIORENTINO Jean-Paul le 14 février
- GARCIN Odette veuve CHARDAN le 25 février
- MAESTRACCI Antoine le 23 mars
- CHARRIERE Marie-Rose veuve BOUDOIN le 15 avril
- PELLOUX Marianne épouse LEAUTHIER le 12 juin

Actes intervenus entre le 1^{er} décembre 1995 et le 15 juin 1996

PAGE PRATIQUE :

MUNICIPALITE :

MAIRE : BONNARDEL Alain..... ☎ 92 57 91 30
ADJOINTS : LIGOZAT Jeannin..... ☎ 92 57 81 66
MICHALINOFF Jacques..... ☎ 92 57 86 56

MAIRIE :

SECRETARIAT ☎ 92 57 83 31
(télécopieur à disposition de la population)..... Télécopie 92 57 96 09
OUVERTURE AU PUBLIC : lundi, mercredi et vendredi de 14 à 17 heures

SALLE « LES DEUX CEÛZE » :

RESPONSABLE : GALMICHE Françoise..... ☎ 92 57 86 73

ECOLE :

DIRECTRICE : BOURGES Pascale..... ☎ 92 57 91 12

POSTE :

RECEVEUR : DALL'AGNOLA Bruno..... ☎ 92 57 88 88

PRESBYTERE :..... ☎ 92 57 83 43

C.C.T.B.

DIRECTEUR : ☎ 92 54 16 66

SECOURS :

POMPIERS ☎ 18
GENDARMERIE..... ☎ 17 ou 92 54 20 05
SAMU ☎ 15

ASSISTANTE SOCIALE :

Mme. BONDARNAUD Sylvette..... ☎ 92 54 10 14

